

L'atelier des droits sociaux

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

L'atelier des droits sociaux est un organisme reconnu d'éducation permanente par la fédération Wallonie-Bruxelles, et comme association oeuvrant à l'insertion par le logement par la région de Bruxelles-capitale et comme service juridique de première ligne.

L'atelier des droits sociaux (ref 2353)

Rue de la Porte Rouge 4 - 1000 Bruxelles

tel : 02 512 02 90 - droitdubail@atelierdroitssociaux.be -

Service : aide juridique

www.dorifor.be/formation/8290

Que faire Les permanences sont très spécifiques en fonction des matières traitées.

Nous vous invitons dès lors à téléphoner avant de vous déplacer afin de pouvoir être

reçu dans les meilleures conditions ou à consulter le site: www.atelierdroitssociaux.be